

# Compte-rendu du Conseil municipal de Montcel

## du 28 février 2020 en mairie à 19h30

**Présent(e)s :** Nathalie Ameye, Grégory Bonnet, Laurence Cesarini, Annick Falempin, Françoise Mathey, Jean-Paul Mompied, Norbert Onzon, Jean-François Porte

**Absent représenté :** Lionel Peynet qui donne pouvoir à Grégory Bonnet

### Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 7 novembre 2019
- Approbation des comptes administratifs 2019 budget général et budget assainissement
- Approbation des comptes de gestion 2019 budget général et budget assainissement
- Affectation des résultats budget général et budget assainissement
- Vote des taux d'imposition communaux
- Vote des budgets prévisionnels 2020 budget général et budget assainissement
- Indemnité de conseil du comptable public
- Location de parcelles communales
- Plantation/ remplacement du marronnier
- Adhésion de la commune de St Julien la Geneste au syndicat Sioule et Morge
- Questions diverses

### Demande d'ajout à l'ordre du jour :

- Modification du montant de la caution pour le ménage de la salle des fêtes
- Aide exceptionnelle à la famille Faye/Grangeon

*Mise au vote : acceptée à l'unanimité*

**1 Nomination du secrétaire de séance :** Françoise Mathey est désignée à l'unanimité

**2 Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 7 novembre 2019**

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

**3 Approbation du compte administratif 2019 budget général**

Note synthétique de présentation des comptes : Monsieur Bonnet fait une lecture commentée de cette note qui est jointe aux différents documents comptables.

Le premier adjoint présente le compte administratif 2019 du Budget Général :

Fonctionnement

Dépenses 196 410.65€

Recettes 251 414.50€

Investissement

Dépenses 175 317.75€

Recettes 42 125.56€

Restes à réaliser (recettes) : 56 170.00€

*Mise au vote : approuvé à l'unanimité des participants (le Maire ne prend pas part au vote)*

#### **4 Approbation du compte de gestion 2019 budget général**

Le Maire présente le compte de gestion 2019 du budget général. Il est conforme au compte administratif 2019 du budget général.

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

#### **5 Affectation des résultats budget général**

Le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

##### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes d'investissement :	42 125.56 €
Dépenses d'investissement réalisées :	175 317.75 €
Résultat de l'exercice 2019 :	- 133 192.19 €
Restes à réaliser 2019 :	56 170.00 €
Report résultat 2018 :	- 7 482.11 €
<b>Résultat de clôture d'investissement :</b>	<b>- 84 504.30 €</b>

##### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes réalisées :	251 414.50 €
Dépenses réalisées :	196 410.65 €
Résultat exercice 2019 :	55 003.85 €
Report résultat 2018 :	91 259.28 €
Affectation à la section d'investissement :	- 7 482.11 €
<b>Résultat de clôture de fonctionnement :</b>	<b>+ 138 781.02 €</b>

**Soit d'affecter au BP 2020 les résultats de l'exercice 2019 comme suit :**

- En section d'investissement dépenses (c/ 001) : **140 674.30 €**
- En section d'investissement recettes (c/ 1068) : **84 504.30 €**
- En section de fonctionnement recettes (c/ 002) : **54 276.72 €**

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

#### **6 Vote des taux d'imposition 2020**

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

TH 8,49%

TFB 14,70%

TFNB 60,49%

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

#### **7 Vote du budget primitif budget général 2020**

Monsieur le Maire présente et propose le Budget Primitif 2020 du Budget Général avec une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 279 692.83€ et une section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 211 594.71€.

*Mise au vote : approuvé à l'unanimité*

#### **8 Approbation du compte administratif 2019 budget assainissement**

Note synthétique de présentation des comptes : Monsieur Bonnet fait une lecture commentée de cette note qui est jointe aux différents documents comptables.

Le premier adjoint présente le compte administratif 2019 du Budget Assainissement :

Fonctionnement

Dépenses 43 239.96€

Recettes 58 402.42€

Investissement

Dépenses 41 580.91€

Recettes 36 089.51€

*Mise au vote : approuvé à l'unanimité des participants (le Maire ne prend pas part au vote)*

## **9 Approbation du compte de gestion 2019 budget assainissement**

Le Maire présente le compte de gestion 2019 du budget assainissement. Il est conforme au compte administratif 2019 du budget assainissement.

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

## **10 Affectation des résultats budget assainissement**

Le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes d'investissement :	36 089.51 €
Dépenses d'investissement réalisées :	41 580.91 €
Résultat de l'exercice 2019 :	- 5 491.40 €
Report résultat 2018 :	- 14 326.03 €
<b>Résultat de clôture d'investissement :</b>	<b>- 19 817.43 €</b>

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes réalisées :	58 402.42 €
Dépenses réalisées :	43 239.96 €
Résultat exercice 2019 :	15 162.46 €
Report résultat 2018 :	25 618.71 €
Affectation à la section d'investissement :	- 14 326.03 €
<b>Résultat de clôture de fonctionnement :</b>	<b>+ 26 455.14 €</b>

**Soit d'affecter au BP 2020 les résultats de l'exercice 2019 comme suit :**

- En section d'investissement dépenses (c/ 001) : **19 817.43 €**
- En section d'investissement recettes (c/ 1068) : **19 817.43 €**
- En section de fonctionnement recettes (c/ 002) : **6 637.71 €**

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

## **11 Vote du budget primitif budget assainissement 2020**

Monsieur le Maire présente et propose le Budget Primitif 2020 du Budget Assainissement avec une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 61 957.48€ et une section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 62 439.43€.

*Mise au vote : approuvé à l'unanimité*

## **12 Indemnité pour le percepteur**

Monsieur le Maire présente les indemnités sollicitées par le trésorier public d'un montant de 290,00€. Plusieurs membres expriment le fait qu'ils considèrent cette prime injustifiée.

*Mise au vote : Contre 5, Pour 4*

## **13 Location de parcelles communales**

Monsieur K. Schalkamer est redevable de 5 années de loyers pour l'occupation d'une parcelle à Piory, 60€ par an. Ces loyers sont dus et ne peuvent être modifiés. Il lui a été fait une proposition

de révision de ce loyer au prorata de la surface pour 2020. Monsieur Schalkamer n'a pas encore donné de réponse.

*Le point est ajourné.*

**14 Remplacement du marronnier devant la mairie**

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019 il avait été nécessaire d'abattre le marronnier devant la mairie car il avait un champignon le rendant fragile donc dangereux.

Il propose de planter un nouvel arbre en lieu et place.

Les propositions sont : chêne rouge d'Amérique, liquidambar, sophora, tilleul.

*Mise au vote : 6 votes pour le tilleul, 3 votes pour le sophora, le tilleul est donc retenu.*

**15 Adhésion de la commune de St Julien la Geneste au Syndicat Sioule et Morge**

Le Syndicat Sioule et Morge sollicite l'ensemble des communes membres pour délibérer sur l'adhésion d'une nouvelle commune : St Julien la Geneste

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

**16 Caution pour le ménage lors de la location de la salle des fêtes**

L'actuel montant (60€) ne semble pas assez dissuasif, la salle est souvent rendue avec un ménage sommaire. Il est proposé d'augmenter ce montant à 150€.

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

**17 Aide exceptionnelle pour la famille Faye/Grangeon**

Suite au décès de Monsieur Mickaël Grangeon, il est proposé de verser une aide exceptionnelle de 150€ par enfant sous la forme d'un chèque cadeau.

*Mise au vote : adopté à l'unanimité*

**18 Questions diverses :**

Changement des huisseries sur la façade du bâtiment salle des fêtes-école : après comparaison des devis, il est décidé de passer la commande auprès de l'entreprise Fermetures du Bâtiment (devis de 10 627,06 € TTC) et de lancer les travaux.

Chiens errants : à plusieurs reprises des chiens divaguant ont été repérés au Peyroux et à Lavaure. Ils ont parfois été agressifs, blessant même un autre chien. Le Maire fera donc savoir aux propriétaires concernés que si les divagations se réitéraient elles donneraient lieu à un enlèvement par la fourrière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire donne la parole au public puis remercie les membres du Conseil pour leur travail et leur implication tout au long de ce mandat qui s'achève.

La séance est levée à 22 heures.